

*Taxe d'accise—Loi*

**M. Stanfield:** ... mais ils n'ont aucune idée du grand nombre de Canadiens qui parcourent chaque jour de grandes distances pour se rendre au travail, en partie à cause du problème du logement que le gouvernement a contribué à créer.

De nombreux Canadiens parcourent chaque jour de longues distances pour aller travailler. Le ministre des Finances nous a parlé du transport coopératif organisé par les travailleurs des pays européens. Que font selon lui les travailleurs canadiens? Chaque matin sur les routes de la Nouvelle-Écosse, on peut voir les automobiles de plusieurs passagers se diriger vers les lieux de travail. Il est vrai que des personnes ont les moyens de ne pas le faire, mais même avant la hausse du prix, il n'était pas rare de voir quatre ou cinq personnes se rendre ensemble au travail. Des travailleurs prennent leur automobile à tour de rôle pour une semaine ou ils défraient le conducteur. Comment le ministre peut-il prétendre que les Canadiens ont le choix de la façon de se déplacer? Le choix existe pour certains, mais pas pour beaucoup d'autres. La taxe causera forcément un profond ressentiment.

Étant originaire des Maritimes, je suis très mécontent à la pensée que ceux qui vont travailler en automobile, en Ontario, dans l'Ouest ou ailleurs, paieront une taxe de 10c. le gallon pour empêcher non seulement une hausse du prix de l'essence dans l'Est mais aussi celle du coût du pétrole d'utilisation industrielle et domestique. Il est important de contenir le prix, mais la méthode est discutable. Elle engendrera en outre un immense mécontentement.

La solution réside dans de véritables épargnes sur les dépenses par le ministre. Nous n'avons pas besoin du genre de prétexte auquel le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) s'est prêté l'autre jour. Je dis, monsieur, que le gouvernement gaspille plus que la taxe ne rapportera. Le ministre gronde les députés de l'opposition de toujours exiger de plus fortes dépenses. Je le mets au défi de revenir à il y a un peu plus d'un an, à la campagne électorale, et de comparer l'attitude sérieuse que nous, parti de l'opposition, avons prise à l'égard des dépenses publiques à celle que lui et le premier ministre (M. Trudeau) ont adoptée alors.

Il est inutile d'en dire davantage. La proposition est un gâchis. Ce sera une monstruosité administrative. Elle sera terriblement coûteuse à appliquer; elle est injuste et, pardessus tout, elle est inflationniste et diamétralement opposée à la prétendue orientation du budget. Je propose donc, avec l'appui du député de Peace River (M. Baldwin):

Que le bill C-66 ne soit pas lu pour la 2<sup>e</sup> fois maintenant mais dans six mois.

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur...

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Faites-nous un bon discours, Ed.

**M. Broadbent:** Je remercie le ministre de ses applaudissements, monsieur l'Orateur. Il changera peut-être d'idée après m'avoir écouté.

Je veux prêter l'appui du Nouveau parti démocratique à la motion que le chef de l'opposition (M. Stanfield) vient de proposer.

La plupart des ministres du monde occidental qui dirigent des économies semblables à la nôtre et qui souffrent de ce qu'on appelle la stagflation, doivent choisir entre des mesures qui risquent d'aggraver l'inflation ou d'autres qui

[M. Broadbent.]

risquent d'accentuer le chômage. Ce sont les deux possibilités qui s'offrent à un ministre des Finances. Néanmoins, le ministre des Finances du Canada est unique en son genre: en effet, lui seul a su présenter un budget qui provoquera simultanément ces deux effets.

Je le répète, le ministère des Finances est hanté par un mauvais génie. Le budget aggravera le chômage et l'inflation à la fois. Je suis persuadé que des études effectuées par les fonctionnaires du ministre le prouvent. S'il a en main des études de ce genre, comme je le suppose, il serait intéressant qu'il les dépose, car elles révéleraient que les propositions visant à hausser le prix du gaz naturel et du pétrole et à imposer une taxe d'accise spéciale, que nous débattons actuellement, aggraveront en même temps le chômage et l'inflation.

● (1650)

Les mesures prévues dans ce budget feront monter de deux points l'indice des prix à la consommation. Elles contribueront à augmenter le chômage au Canada d'un demi pour cent. Enfin, elles diminueront d'un pour cent le taux de croissance économique cette année. Certes, nous ne pourrions reprocher plus à aucun budget de n'importe quel autre pays à cette période-ci.

J'ai écouté le ministre avec beaucoup d'attention aujourd'hui. Je l'avais entendu dans son exposé budgétaire d'il y a quelques semaines. Il n'a nié aucun de ces points. Nulle part n'a-t-il nié l'effet négatif qu'exerceront ses propositions sur tous les fronts économiques.

Je tiens à parler des répercussions de plus en plus grandes qu'auront sur les familles moyennes les régressives propositions fiscales présentées le plus souvent dans le budget sous une forme camouflée. Je voudrais ensuite traiter plus à fond de la taxe d'accise de dix cents.

Quel effet les propositions du ministre auront-elles sur le Canadien moyen? Nous avons calculé que les modifications à l'assurance-chômage que le ministre va mettre en discussion avant très longtemps, et qui vont nous retenir pendant une bonne partie de l'été et peut-être aussi de l'automne, ne sont pour le Canadien moyen qu'un impôt déguisé qui s'élève à environ \$10 par an. Ajoutons à cela les effets de la taxe de 10 c. le gallon d'essence dont nous parlons aujourd'hui.

Assumons que l'automobiliste moyen parcourt environ 15,000 milles par an et que sa voiture consomme en moyenne 20 milles au gallon—ce qui est vraiment faire preuve d'optimisme de nos jours—cela représente pour lui une dépense supplémentaire de \$75 à \$90 par an.

Puis il faut tenir compte des conséquences de l'augmentation du prix du baril de pétrole que le ministre a permis aux sociétés pétrolières d'exiger. Il en résultera des frais supplémentaires de \$35 à \$40 par an pour l'automobiliste moyen.

Enfin, les frais de chauffage d'une maison augmentent à cause de la hausse du prix du pétrole. Nous avons calculé que ces frais augmenteront de \$60 par an par maison. Si l'on ajoute la taxe d'accise, la taxe indirecte d'assurance-chômage, l'augmentation des frais d'utilisation d'une voiture au gallon ainsi que la hausse du prix du mazout, qu'avons-nous? Le ministre a dit que l'impôt sur le revenu des particuliers n'augmenterait pas pour le citoyen moyen cette année. Ce budget impose toutefois des dépenses supplémentaires d'environ \$200 à la famille canadienne typique.